



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-23062>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95, 76**

Annonce n° **25-23062**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ecole du Louvre

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 19754687200015

Ville : Paris

Code postal : 75001

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95, 76

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : EDL-AMPHI CEZANNE-MOE-MAPAO

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Services juridique et financier de l'Ecole du Louvre

Adresse mail du contact : Marches.publics@ecoledulouvre.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 155351939

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Sur la base des justifications remises, la liste des candidats déclarés recevables sera établie en tenant compte de la pertinence des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées. S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée

d'exécution du marché public (documents à produire en annexe du formulaire DC2). Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont les suivantes : 1° Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ; 2° Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ; 3° Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; 4° Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique; le candidat devra utiliser le cadre de réponse type fourni en annexe 1 du présent RC ; 5° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; le candidat devra utiliser le cadre de réponse type fourni en annexe 1 du présent RC ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : 6° Une liste des principaux services (références) similaires à l'objet du marché et réalisés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le candidat devra utiliser le cadre de réponse type fourni en annexe 1 du présent RC. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 7° L'indication des titres d'études et professionnels du candidat et notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du présent marché Le candidat doit, à travers les titres d'études et professionnelles et références présentés, démontrer qu'il rassemble au sein de son équipe les compétences visées à l'article 1 du présent RC ; 8° Une description du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ; 9° L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 10/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de MOE - RENOVATION ET MODERNISATION DE L'AMPHITHEATRE CEZANNE - ECOLE DU LOUVRE

Code CPV principal - Descripteur principal : 71300000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'opération de Renovation et modernisation de l'amphithéâtre Cézanne de l'École du Louvre. La mission du maître d'œuvre comprend la conception et le suivi de la réalisation des travaux cités ci-dessus et décrits au programme joint au dossier de consultation des concepteurs (DCC). Les prestations confiées au titulaire comprennent les missions de base "loi MOP" selon les dispositions des articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du Code de la commande publique, assorties des missions complémentaires définies à l'article 1.6.2 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) : mission d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) et mission de synthèse (SYN). L'ensemble des éléments de missions confiés au titulaire sont décrits à l'annexe 1 du CCAP.

Lieu principal d'exécution du marché : Ecole du Louvre - Paris

Durée du marché (en mois) : 28

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite des lieux est obligatoire sous peine de rejet de l'offre pour non-conformité. Les visites auront lieu aux dates, horaires et lieu indiqués dans le règlement de consultation.

Autres informations complémentaires : La présente consultation est lancée par l'Ecole du Louvre, en sa qualité de Maître d'ouvrage. L'Ecole du Louvre est désignée dans les documents de la consultation comme le « pouvoir adjudicateur ». La consultation est lancée et sera suivie depuis le profil d'acheteur de l'Ecole du Louvre, PLACE. Toutefois, l'Ecole du Louvre a prévu de désigner l'OPPIC, Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture, comme Maître d'ouvrage délégué par le biais d'une convention de mandat en cours de finalisation. Une fois la convention de mandat signée, la gestion de la présente consultation sera transférée à l'OPPIC. Ainsi, l'OPPIC deviendra le représentant du pouvoir adjudicateur à compter de la remise des offres et sera en charge de leur analyse, de l'attribution et de la notification du marché, ainsi que du suivi de son exécution. Les variantes sont interdites. Les critères d'attribution sont indiqués à l'article 4 du Règlement de la consultation. Les plis devront être dématérialisés et remis dans les conditions indiquées à l'article 5 du Règlement de la consultation sur la plateforme du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Il est possible de remettre une copie de sauvegarde dans les conditions prévues à l'article 5 du Règlement de consultation. Voies et délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2025